



JORAT-MEZIERES

Extrait des décisions de la séance municipale du 21 octobre 2024

début : 16h00

Présidence :	M. Patrick Emery, Syndic
Municipaux :	Mme Sonia Hugentobler, Vice-Syndique MM. Grégoire Favre, Pierre Jordan et M. Michel Rochat
Excusés :	Mme Muriel Preti et M. Roland Galley

Molok

de valider la commande d'un molok de 5000 L, type Erdia auprès de l'entreprise Optiwaste.

Demande de soutien

de ne pas soutenir le financement des cours organisés par la COREB qui ne concernent pas notre district.

Conseil communal

de valider le préavis N° 13/2024, budget 2025, qui présente un excédent de charges de Fr. 15'500.-.

de valider le préavis N° 14/2024 pour le Prélèvement de l'indemnité communale sur l'usage du sol et création d'un fonds d'accompagnement PECC.

Enfants Bourgeois

de valider le versement à la fin de l'année d'un montant à chaque enfant bourgeois de Jorat-Mézières.

Cimetière de Ferlens

d'autoriser la Marbrerie Romande Sàrl à poser le monument de feu Patrick Cap au cimetière de Ferlens. A titre exceptionnel, le monument pourra être posé au printemps 2025, dès lors qu'il s'agit d'une tombe cinéraire.

Arrêts de bus Mézières

de retenir l'offre de Camandona SA pour la réfection du revêtement bitumineux. La durée des travaux est prévue sur trois jours pour chaque arrêt.

Camac 226238 – Abris bus Ferlens

de délivrer le permis d'utiliser pour deux abris-bus à la Route de Servion sur le DP 201 et sur la parcelle N° 2008. Le bureau Gemetris sera mandaté pour remettre les bornes à leur place.

Camac 236775 – Rodriguez et Santos Quaresma Do Vale

de mettre à l'enquête publique la demande de mise en conformité des aménagements extérieurs réalisés sans autorisation, en zone de verdure à Carrouge.

POCAMA

de valider la demande N° 1932915 relative à l'organisation du Marché de Noël à la Grande salle de Mézières, les samedi 14 décembre et 15 décembre 2024 ;

de valider la demande N° 1932778 déposée par la Fanfare du Jorat, pour l'organisation de ses soirées annuelles à la Grande salle de Mézières les vendredi et samedi 24 et 25 janvier 2025 ;

de valider la demande N° 1932676 déposée par la 1re équipe du FCJM, pour l'organisation de son repas de soutien annuel le samedi 16 novembre 2024.

Parcelle N° 2060

de signer le formulaire d'annonce d'installation solaire (non soumise à autorisation) pour la pose de 41 m² de panneaux solaires photovoltaïques. Tous les copropriétaires de la PPE ont donné leur accord écrit.

Parcelle N° 4126

de signer le formulaire d'annonce d'installation solaire (non soumise à autorisation) pour la pose de 36.1 m² de panneaux solaires photovoltaïques.

Route de Servion à Mézières

d'aviser les propriétaires des véhicules régulièrement parkés sur le domaine public communal que ceci entrave la visibilité à la sortie du Chemin de Champ de Plan ainsi que le passage sur le trottoir. En cas de récidive, les véhicules concernés seront à l'avenir amendés.

USTAME

de fixer une séance pour revoir le contenu de la convention qui lie les sociétés des Trois Gachettes, de l'Abbaye des Patriotes du Haut-Jorat et de l'Abbaye de Mézières.

Parcelle 2136 – magasin de produits locaux

d'autoriser La Grangette SA à ouvrir son magasin de produits locaux en self-service à la Route du Nord 13 à Ferlens 7 jours sur 7 de 6h00 à 21h00. Lui signaler que le parcage des voitures devra être sécurisé en bordure de route.

Parcelle N°2062

de signer le formulaire d'annonce pour la production du chauffage ou de l'eau chaude sanitaire par une pompe à chaleur air-eau ou air-air autorisant l'installation d'une pompe à chaleur air-eau selon dossier remis. Le projet est dispensé d'autorisation selon art. 68c RLATC et peut être réalisé dès réception de l'avis signé, conformément au descriptif.

Parcelle N° 4107

de valider la couleur proposée, blanc (RAL 9016), pour la porte du garage, actuellement brune.

Entretien des cibles

de se renseigner auprès des sociétés de tir pour savoir s'il leur est possible de faire elles-mêmes l'entretien des récupérateurs de balles aux stands de Ferlens et Carrouge, entretien comprenant le remplacement des losanges, afin de limiter les coûts de maintenance.

Naturalisation

suite à la prise de position favorable du Service de la population, de préavis favorablement à la décision d'octroi de bourgeoisie à une habitante de Carrouge.

Parking grande salle Carrouge

de prévoir, lors des prochains travaux, la pose d'une conduite en attente sur la parcelle N° 532 (grande salle), afin de pouvoir, le moment venu, l'utiliser en remplacement de la conduite d'eau potable actuelle qui se trouve partiellement sur des propriétés privées;

de prévoir la pose d'un, voire de deux bassins de rétention pour les eaux de toiture de la grande salle de Carrouge.

Directive municipale / tarif actuel se rapportant au règlement communal sur l'EU

de valider la nouvelle directive municipale sur le tarif actuel se rapportant au règlement communal sur l'évacuation et l'épuration des eaux pour une entrée en vigueur au 1er janvier 2025.

Demandes de location

d'accepter de mettre à disposition du comité du Rallye FVJC Vullirouge la salle du Conseil à Ferlens pour y organiser des assemblées entre janvier et mai 2025.

Villa communale à Carrouge

de valider une offre pour les travaux de mise en conformité suite au contrôle périodique.

Maison de commune

d'informer les propriétaires et les usagers des places de parc que le parking sera fermé du 28 octobre au 1^{er} novembre 2024.


Au nom de la Municipalité

Le Syndic


Patrick Emery



La Secrétaire adjointe


Marlène Muriset

⇒ prochaine séance municipale le 28 octobre 2024